



**Philippe Lalliot, Directeur de la communication et de la presse,
Porte-parole du ministère français des Affaires étrangères**

Journée internationale des droits de l'Homme (10 décembre 2012)

" En ce 10 décembre, jour anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et journée internationale des droits de l'Homme, la France rappelle son engagement à la promotion et la protection des droits de l'Homme partout dans le monde.

Les droits de l'Homme, tels que consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et dans le préambule de notre Constitution, font partie des valeurs fondatrices de la République française. Leur respect est au coeur de l'exercice de la démocratie en France et de notre engagement au sein de l'Union européenne et des organisations internationales.

Dans le cadre de ses relations bilatérales et au sein des enceintes multilatérales, dont l'Assemblée générale des Nations unies, le Conseil des droits de l'Homme et le Conseil de l'Europe, la France oeuvre à la défense de l'universalité des droits de l'Homme et à leur effectivité.

La France est particulièrement engagée sur plusieurs thématiques : l'abolition universelle de la peine de mort, la lutte contre l'impunité, les détentions arbitraires et les disparitions forcées, le

respect des droits des femmes, la lutte contre l'enrôlement d'enfants-soldats, la lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

La France saisit l'occasion de cette journée pour rendre hommage à tous ceux qui se battent au quotidien pour le respect des droits de l'Homme, parfois au risque de leur propre vie "./.